



# DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE

OFFICE DES VINS ET DES PRODUITS DU TERROIR

# Le Non Filtré 2009 ? Une magnifique structure !

Le Non Filtré 2009 est tiré! Ce millésime 2009 présente une très belle structure souple et ronde accompagnée d'une fraîcheur légère. Les arômes d'agrumes et parfois de fruits exotiques sont mis en valeur par le bel équilibre de ce vin qui se prêtera bien à accompagner des mets. Environ 25 encavages neuchâtelois présenteront leur cru lors de dégustations le 20 janvier à Neuchâtel et le 21 janvier à La Chaux-de-Fonds.

## Météo très favorable pour la vendange

Le débourrement de la vigne a eu lieu dans des conditions très sèches, autour du 15 avril 2009. Le climat idéal du printemps a permis que la floraison commence à fin mai 2009, ce qui place le millésime 2009 parmi les trois plus précoces depuis 1990.

Le bel été sec et chaud a permis une croissance optimale des raisins, qui sont demeurés très sains. Dès le 19 septembre dernier, la vendange a débuté et s'est déroulée par une météo très favorable. Les baies récoltées étaient donc à la fois saines et d'une excellente maturité.

### Près de 9% du Chasselas commercialisé en Non Filtré

La proportion de Chasselas vinifiée et commercialisée en Non Filtré s'élève à près de 9% en 2009. Au niveau de la répartition du marché, le Non Filtré est vendu à près de 60% dans le Littoral, 20% dans le reste du canton de Neuchâtel, et 20% répartis entre la Suisse romande et la Suisse allemande. Les particuliers acquièrent 40% du Non Filtré, et les restaurants et grossistes se partagent équitablement les 60% du volume du Non Filtré.

### Dégustations publiques

Le Non Filtré sera commercialisé dès le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de janvier, conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 novembre 1995. L'Office des vins et des produits du terroir (OVPT) organise deux dégustations du Non Filtré 2009, dégustations au cours desquelles des encavages du Littoral neuchâtelois présenteront leur Non Filtré.

A signaler cette année la présence de six nouveaux encavages lors de la présentation à La Chaux-de-Fonds : la cave Burgat à Colombier, les Caves du Château d'Auvernier, le Cru des Joyeuses à Cortaillod, le Domaine de l'Etat à Auvernier, Domaine du Pampre à Boudry et Roger Sandoz à Neuchâtel.

Ces dégustations auront lieu :

- Mercredi 20 janvier de 16h30 à 20h30 au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel
- Jeudi 21 janvier, de 16h30 à 20h30, dans le hall de L'Heure Bleue à La Chauxde-Fonds

Neuchâtel, le 19 janvier 2010